

Des balades en triporteur pour nos aînés

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

COMMUNAUTÉ. L'organisme Un vélo une ville, de concert avec la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, offre cet été des promenades gratuites en triporteur aux personnes de 55 ans et plus dans le Vieux-Saint-Jean et dans Notre-Dame-Auxiliatrice.

Le vélo à trois roues semi-électrique est opéré et supervisé par Lyanne Godbout-Rodrigue du lundi au vendredi de 9 à 17 heures. En plus d'avoir un emploi d'été rémunéré au grand air, l'étudiante de Saint-Jean-sur-Richelieu bénéficiera d'une bourse d'études à la fin de son contrat de travail.

Les aînés qui souhaitent profiter d'une balade d'une heure en sa compagnie n'ont qu'à réserver au moins 48 heures à l'avance, par téléphone, au 438 404-3563. Il peut s'agir d'une promenade de plaisance ou encore pour se rendre à un rendez-vous.

Le service est offert les lundis et les mardis à la résidence Mon Seigneur Forget, située sur la rue Jacques-Cartier Nord, ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis à la Cité des tours, sise sur la rue Saint-Paul, jusqu'au 23 août.



Lyanne Godbout-Rodrigue conduit le triporteur à assistance électrique. Yolande Gaudreau et Monique Grégoire profitent de la balade. (Photo Le Canada Français - Jetyca Viens-Gaboriau)

CLIENTÈLE

Lyanne Godbout-Rodrigue peut également aller chercher l'aîné à son domicile s'il réside dans le territoire qu'elle dessert. Celui-ci va du bord de la rivière jusqu'aux Halles Saint-Jean,

indique Lucie Le Borgne, responsable marketing d'Un vélo une ville.

Le service est ouvert à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus, vivant en résidence ou

encore de façon autonome. Celles-ci peuvent toutefois être accompagnées d'une personne de tout âge lors de leur promenade.

Ce projet contribue à la mission d'Un vélo une

ville qui consiste à accroître le bien-être des aînés en favorisant les échanges intergénérationnels et en encourageant la persévérance scolaire à l'aide d'une bourse de Desjardins, conclut M^{me} Le Borgne.

Cartes de crédit: de nouvelles règles pour le paiement minimum

FINANCE. Le montant exigé à titre de paiement minimum mensuel d'une carte de crédit augmentera à compter du 1^{er} août. De nouvelles dispositions de la loi sur la protection du consommateur relatives au crédit prévoient notamment que le paiement minimum mensuel ne pourra être inférieur à 2% du solde de la carte. Ce seuil minimal augmentera ensuite de 0,5% par année jusqu'à ce qu'il atteigne 5% en 2025.

Les titulaires d'une carte qui sont déjà tenus de faire un paiement minimum de 2% ou plus ne seront pas touchés par le changement cette année.

La nouvelle réglementation prévoit également que, pour tout nouveau contrat de carte de crédit, le paiement minimum mensuel ne pourra, dès le départ, être inférieur à 5% du solde.

Ces nouvelles règles relatives au paiement minimum visent à prévenir les problèmes d'endettement. Elles font partie des changements apportés en novembre 2017 dans la foulée de l'adoption de la *Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation.*

budgetaire et des conseils en matière de finances personnelles.

Les citoyens du Haut-Richelieu peuvent utiliser les services de l'ACEF Rive-Sud de Montréal,

situé au 2010, chemin Chambly à Longueuil. Il est possible de contacter l'organisme au 1 877 677-6394, au acefsm.com ou au frsm@consommateur.qc.ca.

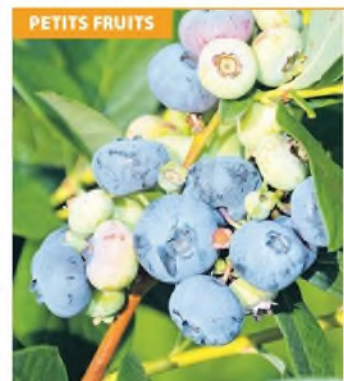


MNP
Un nouveau départ
Solutions à l'endettement
Consultation gratuite
Bureau sur rendez-vous
170, Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu
Contacter Frédéric Lachance au
450 358-5555
MNPdettes.ca
Syndes autorisés en insolvabilité

SOLUTIONS

Il existe des solutions pour les consommateurs lourdement endettés ou qui éprouvent des difficultés à rembourser le paiement minimum sur le solde de leur carte de crédit.

Ils peuvent notamment se tourner vers les associations de consommateurs qui offrent gratuitement des services de consultation



C'est le temps de cueillir ses bleuets

La saison du bleuet a pris son envol cours des derniers jours dans Haut-Richelieu. Les clients qui se présentent à l'autocueillette trouveront des plaques fournies. Plusieurs variétés se succéderont fil des semaines. L'autocueillette devrait être offerte jusqu'à la mi-août. Certaines enlèves offrent des fruits tardifs, dont la cueillette peut se faire en septembre. Il suffit s'informer chez les producteurs avant de déplacer. (Photo Le Canada Français - Julien Sagouet)

4 - Le mardi 30 juillet 2019 - www.lesrichelieu.ca

Le Richelieu
MAGAZINE D'ACTUALITÉ

315, rue MacDonald, bureau 250, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8J3
Téléphone : 450 347-0323
Sans frais : 1 800 947-8555
Télécopieur : 450 347-4539
Annonces classées : 1 866 637-5236

RESEAU SÉLECT

Directeur général :
Stéphane Lévesque
Chef de nouvelles :
Gilles Lévesque
Conseillers en solutions médias :
Marianne Langlois
Martin Stewart
Nancy St-Jean
Stéphane Thériault

Chargés de projets :
Louise Goulet
Marie Dubreuil
Coordonnatrices :
Jeanette Bédard
France Gagnon
Nancy Thériault
Journalistes :
Karine Gauthier
Valérie Legault

Publié par :
lesrichelieu inc.
Président :
Renée Boivin
Directeur général :
Marc-Yves Dutilleul
www.lesrichelieu.ca

Impression :
Imprimeries Transcontinentales 2005 s.e.u.c.,
division Transcontinentale Transmag
Distribution :
Distribution Transcontinentale inc.
Division Public-Sac Montréal
TIRAGE : 42 411 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Déjà légal : Bibliothèque Virtuelle du Québec. Bibliothèque du Québec. Droit d'auteur protégé sous le numéro de registre 19/0100/277-791. Toute reproduction des annonces ou d'information partielle de l'ouvrage ou de la notice est interdite sans la permission de l'éditeur. Le journal Le Richelieu ne se vend pas au détail. Les annonces sont acceptées par le biais de la notice de l'ouvrage. Les annonces sont acceptées par le biais de la notice de l'ouvrage. Les annonces sont acceptées par le biais de la notice de l'ouvrage. Les annonces sont acceptées par le biais de la notice de l'ouvrage.

Le Richelieu adhère au Guide de déontologie journalistique du Conseil de presse du Québec. Nos journalistes adhèrent au Guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

